

G R O U P E



## LES LOGEMENTS COMMUNAUX EN DROME ET EN ARDECHE

ENQUETE REALISEE EN 2017

GRACE A LA PARTICIPATION DES 6 EPCI VOLONTAIRES



VERSION DU 14 SEPTEMBRE 2017



Observatoire de l'habitat en  
Drôme et en Ardèche

Agence Départementale d'Information sur le  
Logement de la Drôme (ADIL 26)

## Table des matières

Introduction .....	3
A. La connaissance des logements communaux en Drôme et en Ardèche .....	4
▪ Les données statistiques disponibles .....	4
1. Une appréciation globale imparfaite avec la source des fichiers fonciers .....	4
2. Le parc de logements communaux conventionnés .....	4
▪ L'enquête sur les logements communaux .....	8
1. L'enquête sur les logements communaux .....	8
2. Une collaboration avec les EPCI et les communes .....	8
B. Une meilleure connaissance des logements communaux pour les 6 communautés de communes volontaires .....	10
▪ La localisation des logements communaux .....	10
▪ Le parc de logements communaux .....	16
1. Domaine public ou privé : une répartition variable selon les EPCI .....	16
2. Type de location : une minorité de logements conventionnés .....	16
3. Le mode de gestion : des logements gérés en direct .....	17
▪ Le bâti .....	17
1. Âge du bâti : un logement sur deux date d'avant 1970 .....	17
2. Type et taille du logement .....	18
3. Surface et loyers moyens .....	20
4. Energie et Confort .....	21
▪ L'occupation .....	25
1. Occupation : une vacance en dessous des moyennes départementales .....	25
2. Des occupants relativement jeunes .....	25
3. Un faible Turn – over .....	27
4. Peu de problèmes rencontrés avec les locataires .....	27
C. Profils des parcs de logements communaux pour les 6 EPCI volontaires .....	28
D. Conclusion et Perspectives .....	29
▪ Le parc communal : un enjeu collectif .....	29
▪ les limites et améliorations du questionnaire .....	29
▪ La deuxième vague d'enquête .....	29
Annexes .....	30
▪ Questionnaire en ligne de l'ADIL 26 .....	30
▪ Questionnaire de la CC de Rhône-Crussol .....	37



## Introduction

Avec potentiellement 3 000 logements en Drôme et en Ardèche, le parc communal constitue une offre de logements importante sur les plans quantitatif et qualitatif. Pour autant, le parc de logements communaux est mal connu.

Les données statistiques fournies par les directions départementales des territoires ou les fichiers fonciers permettent une approche partielle mais insuffisante de ce parc. L'enquête proposée par l'ADIL 26 en partenariat avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) a pour objectif d'apporter des éléments complémentaires sur les caractéristiques de ce parc : qualité, typologie, mode de gestion, occupation et entretien. La Caisse des Dépôt et de Consignations offre son concours financiers pour la réalisation de ce travail.

La note suivante présente les données traitées par l'ADIL 26 pour une connaissance du parc des logements communaux.

Dans un premier temps, les résultats sont détaillés pour les EPCI volontaires, c'est-à-dire ceux pour lesquels 65 % des communes ont répondu : Communauté de communes (CC) de Porte de DrômArdèche, CC-Royans-Vercors, CC-Rhône-Crussol, CC du Diois, CC du Pays de Dieulefit-Bourdeaux et CC des Gorges de l'Ardèche.

Dans un deuxième temps, l'ADIL 26 propose de retravailler le questionnaire pour mener avec les territoires intéressés par cette thématique une nouvelle vague d'enquête.

## A. La connaissance des logements communaux en Drôme et en Ardèche

### LES DONNEES STATISTIQUES DISPONIBLES

#### 1. UNE APPRECIATION GLOBALE IMPARFAITE AVEC LA SOURCE DES FICHIERS FONCIERS

Dans les fichiers fonciers fournis par la Direction générale des finances et des impôts publics (DGFiP) retraités par le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), il est possible de filtrer les parcelles contenant des locaux d'habitations dont le propriétaire est une commune.

Une première approche simple permet d'identifier plus de 2600 logements de ce type en Drôme et près de 2400 en Ardèche. Au totale 316 communes en Drôme disposent d'au moins un logement de ce type, soit 85 % des 369 communes et 251 communes ardéchoises, soit 74 % des 339 communes.

Les fichiers fonciers sont riches d'informations sur les propriétés bâties ou non. Dans l'état actuel, nous ne sommes pas en capacité d'affiner le traitement informatique de cette donnée. L'approche du parc communal au travers de cette source pourrait faire l'objet d'une étude à part entière. Par la suite il serait intéressant d'affiner le traitement des fichiers fonciers à des échelles de territoire plus restreint pour mesurer toute la richesse de cette base de données à l'échelle infracommunale.

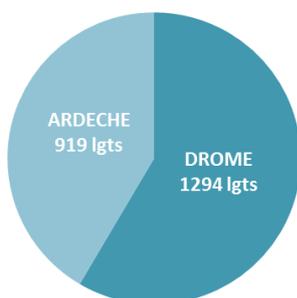
#### 2. LE PARC DE LOGEMENTS COMMUNAUX CONVENTIONNES

Les Directions Départementales des Territoires (DDT) instruisent les demandes pour la Prime à l'Amélioration des Logements à Usage Locatif et à Occupation Sociale (PALULOS) remplacée aujourd'hui par la "subvention à l'amélioration des logements locatifs sociaux. Les communes utilisent cette aide pour créer des logements locatifs communaux notamment dans le cadre de réaffectation d'anciens bâtiments en logements.

Ainsi chaque année les DDT de la Drôme et de l'Ardèche enregistrent le nombre de logements communaux conventionnés (PALULOS) ainsi que ceux dont la convention est dénoncée.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, ce parc de logements représente 2 213 logements en Drôme (1 294) et en Ardèche (919), soit moins de une résidence principale sur 100 et près de 2 logements locatifs sur 100.

Le parc de logements communaux conventionnés en Ardèche et en Drôme



	lgts communaux conventionnés	% des RP	% des loc
DROME	1294	0.6%	1.7%
ARDECHE	919	0.6%	2.1%
<b>Total</b>	<b>2213</b>	<b>0.6%</b>	<b>1.8%</b>

Source DDT 07 & 26 au 1<sup>er</sup> janvier 2016

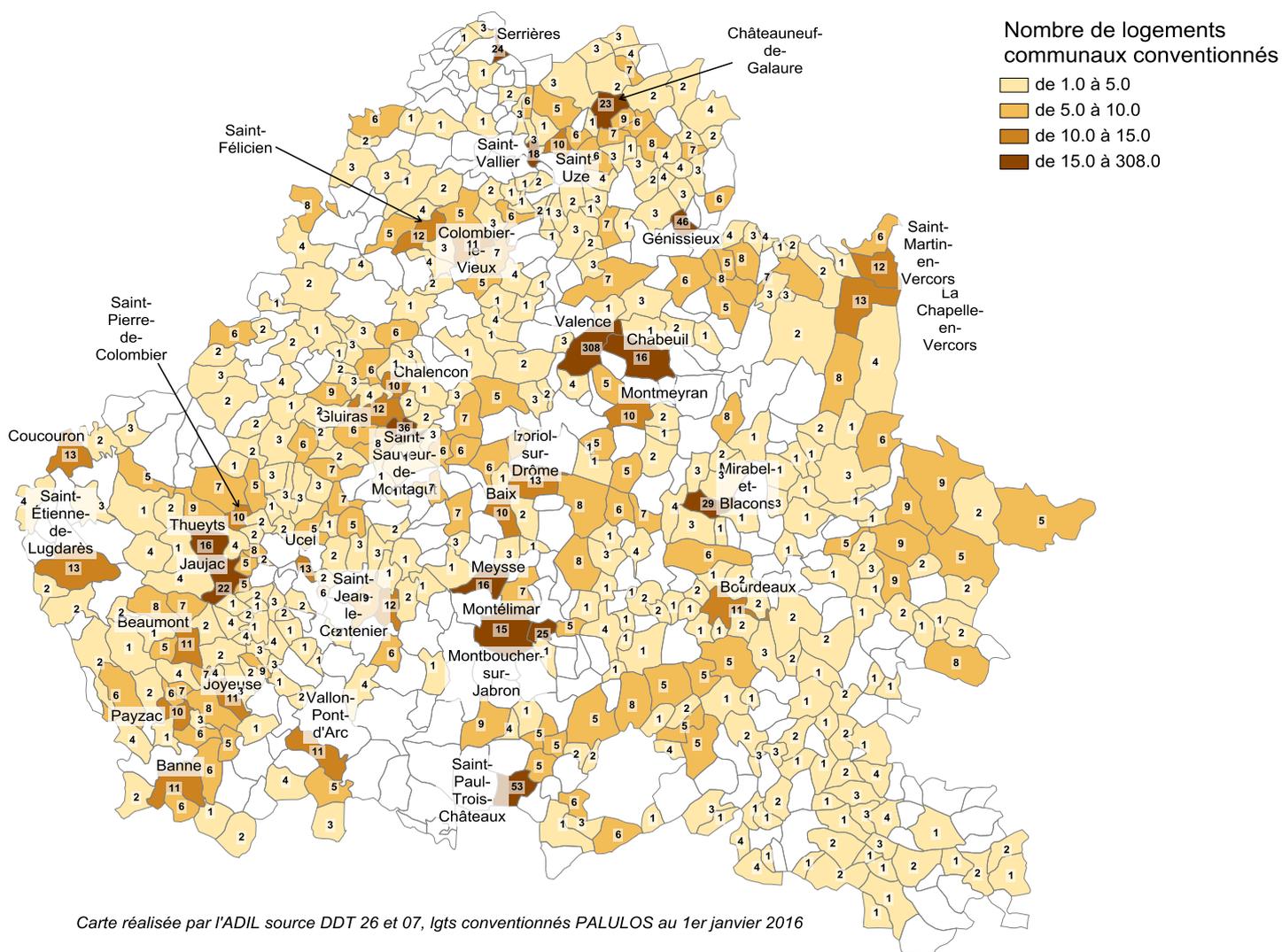
En moyenne les communes drômoises ont 3-4 logements communaux conventionnés au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Valence avec 308 logements de ce type est la commune du département qui en totalise le plus. Les communes de Châteauneuf-de-Galaure (23 lgts), Génissieux (46 lgts), Mirabel-et-Blacons (29 lgts) et Saint-Paul-Trois-Châteaux (53 lgts) ont également un important parc communal conventionné.

En Ardèche, les communes ont en moyenne 2 à 3 logements communaux conventionnés. Saint-Sauveur-de-Montagut avec 36 logements de ce type se distingue des autres communes du département.

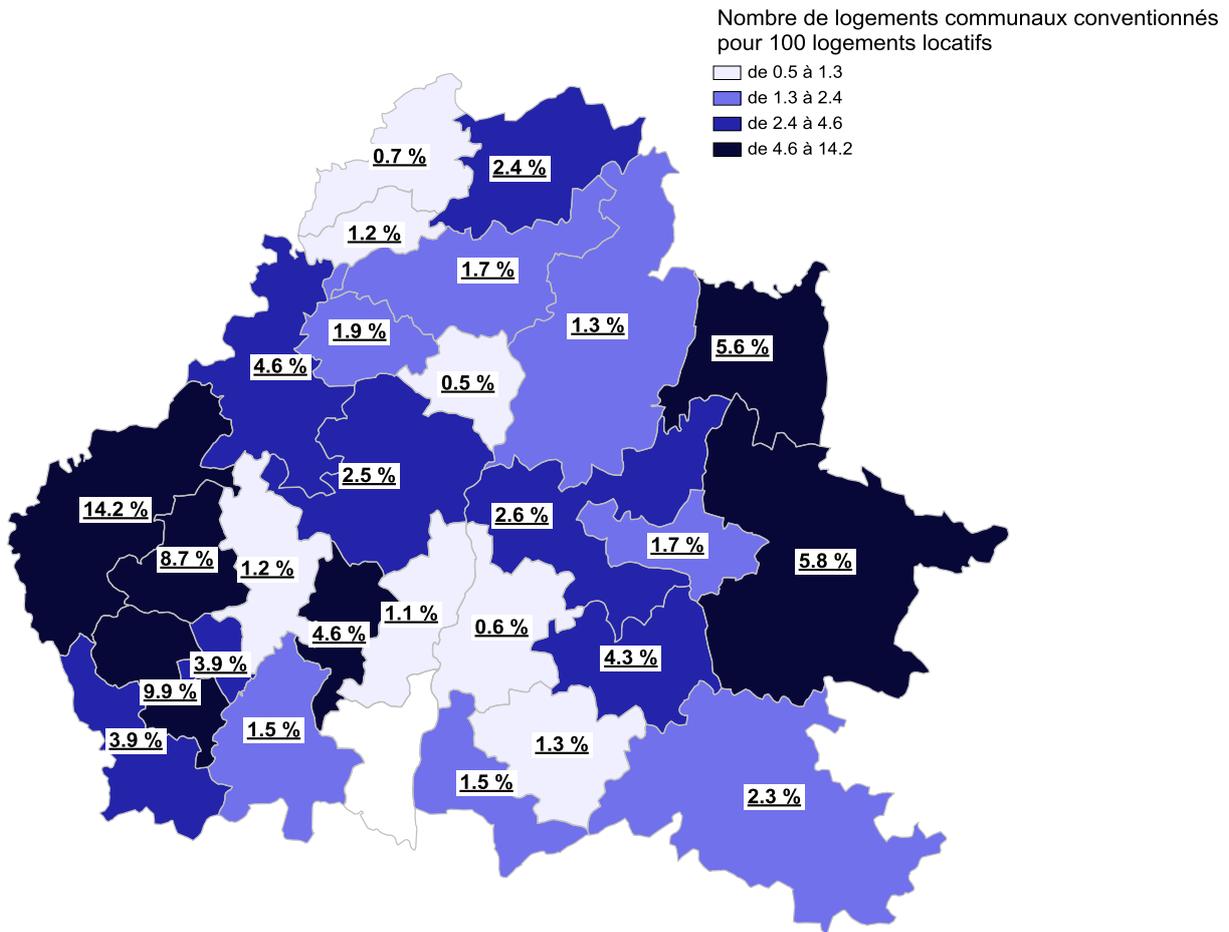
Les logements conventionnés ne sont qu'une partie du parc communal mais pour certains territoires, ils peuvent représenter une part significative de l'offre locative notamment sociale.

Au total 215 communes Ardéchoises disposent d'au moins un logement locatif conventionné, soit 62 % du total des 339 communes et 243 communes en Drômoise, soit près de deux tiers des 369 communes.

### Nombre de logements communaux conventionnés par commune



## Taux de logements communaux conventionnés pour 100 logements locatifs par EPCI



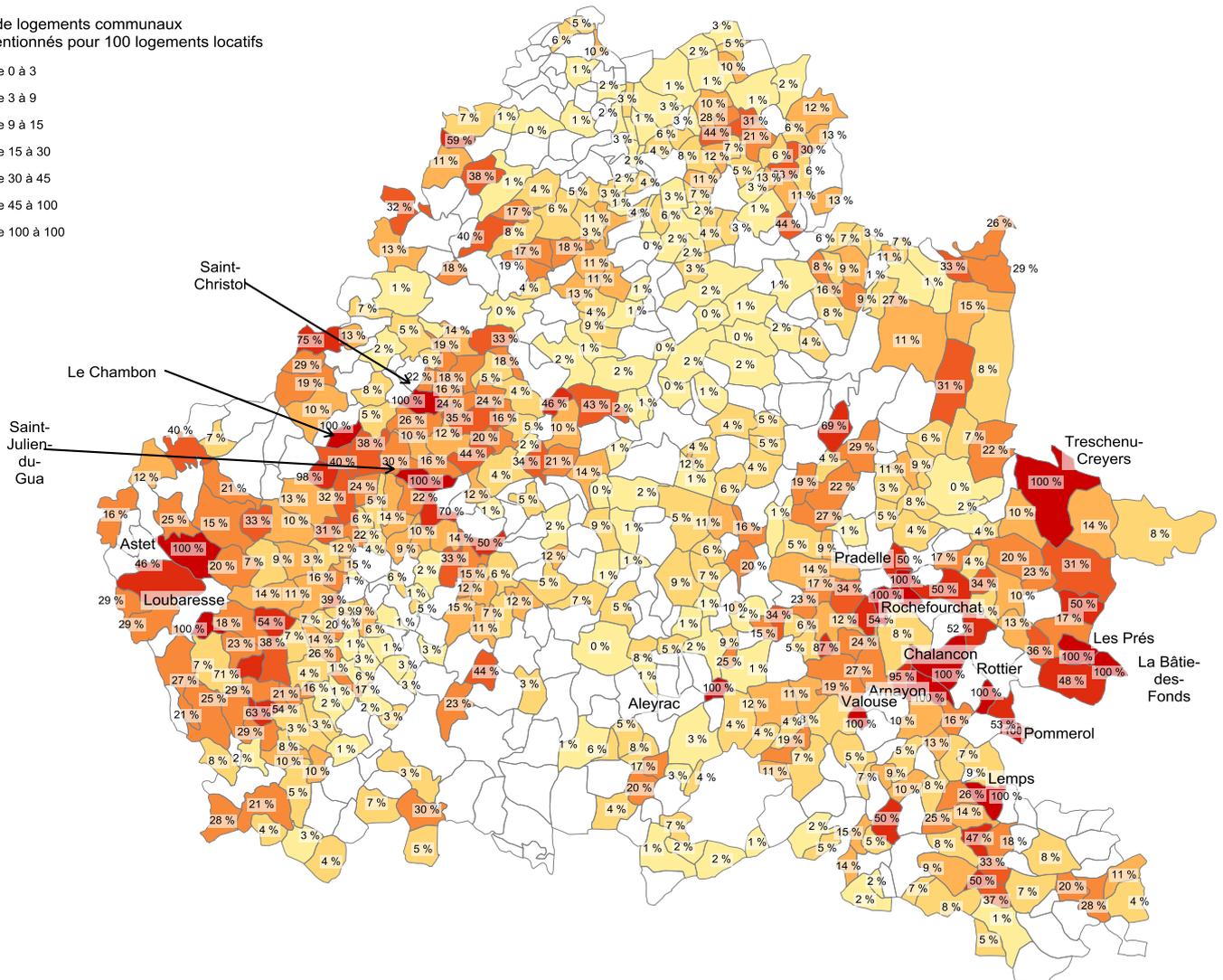
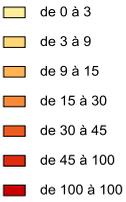
Carte réalisée par l'ADIL 26, source DDT 26&07 lgts conventionnés PALULOS, 1<sup>er</sup> janvier 2016 et INSEE RGP 2014

Les territoires du Vercors et du Diois ainsi que ceux de la Montagne Ardéchoise enregistrent un taux plus important de logements communaux conventionnés pour 100 logements locatifs.

Pour certaines communes notamment les plus petites, l'offre en logements communaux conventionnés représente la totalité de l'offre locative comme par exemple pour Treschenu-Creyers (26), Chalancon (26), Le Chambon (07), Loubaresse (07).

## Taux de logements communaux conventionnés pour 100 logements locatifs par commune

taux de logements communaux conventionnés pour 100 logements locatifs



Carte réalisée par l'ADIL 26, source DDT 26&07 lgts conventionnés PALULOS, 1<sup>er</sup> janvier 2016 et INSEE RGP 2014

## ▪ L'ENQUETE SUR LES LOGEMENTS COMMUNAUX

### 1. L'ENQUETE SUR LES LOGEMENTS COMMUNAUX

Malgré les deux sources statistiques présentées précédemment, l'approche du parc de logements communaux est incomplète. En effet, la source DDT quantifie le parc conventionné et celle des fichiers fonciers précise mal son occupation et reste imparfaite.

L'enquête menée par l'ADIL 26 auprès des communes via les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale a pour objectif de permettre une connaissance qualitative et quantitative du parc communal.

Un questionnaire en ligne a été transmis à l'ensemble des communautés de communes de la Drôme et l'Ardèche n'ayant pas déjà fait l'objet d'une enquête en régie.

En effet Plusieurs communautés de communes ont déjà réalisé une enquête auprès de leurs communes. Les résultats pour les Communauté de communes de Rhône-Crussol et de Dieulefit-Bourdeaux sont intégrés lorsque cela est possible à ceux de l'enquête de l'ADIL 26.

### 2. UNE COLLABORATION AVEC LES EPCI ET LES COMMUNES

#### • 9 EPCI et 109 communes ont collaboré

Pour mener à bien cette enquête, l'ADIL 26 s'est appuyée sur l'ensemble des communautés de communes pour transmettre le questionnaire dématérialisé aux communes de leur territoire. Malgré plusieurs relances, les retours positifs ne sont que partiels.

Au total 360 questionnaires ont été renseignés par 109 communes de 9 EPCI représentant 249 communes au total.

Aux données collectées via le questionnaire de l'ADIL 26, il faut ajouter les données des 54 communes des EPCI de Rhône-Crussol et de Dieulefit-Bourdeaux. L'ADIL 26 a traité les enquêtes réalisées en régie pour Rhône-Crussol et par un Bureau d'études pour Dieulefit-Bourdeaux.

#### • 6 communautés de communes volontaires

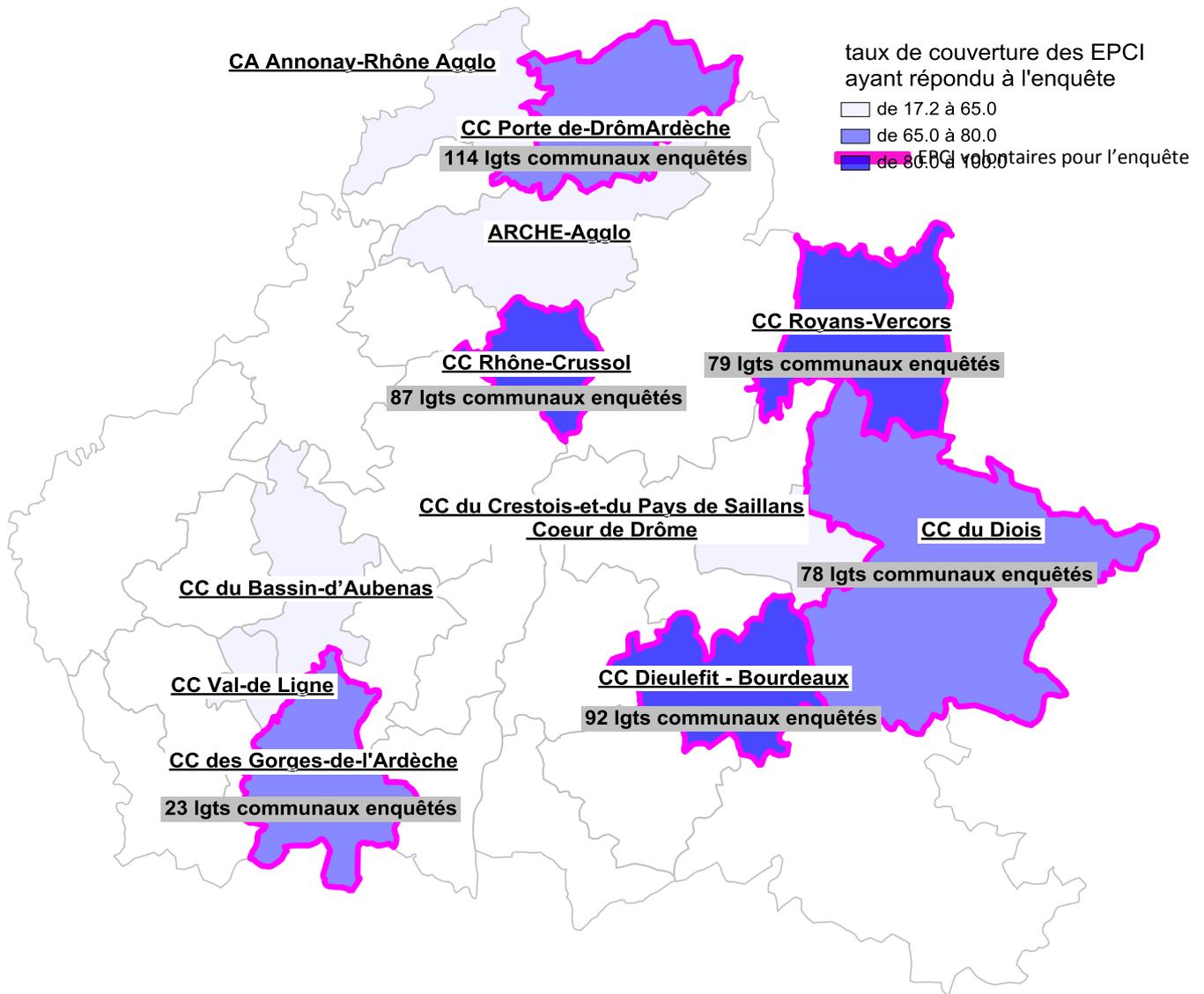
Dans un premier temps nous nous sommes focalisés sur les EPCI volontaires c'est-à-dire ceux pour lesquels plus de 65 % des communes ont répondu au questionnaire en ligne. Ces communautés de communes sont :

- CC Porte-de-DrômArdèche,
- CC-Royans-Vercors,
- CC-Diois,
- Et Les Gorges de l'Ardèche.

Couverture de l'enquête sur les logements communaux

Territoire	Enquête	Nbr de communes		
		Total	Enquêtés	taux de couverture
CC Porte de DrômArdèche	ADIL	35	27	77%
CC Royans Vercors	ADIL	18	18	100%
CC du Diois	ADIL	51	35	69%
CC Dieulefit - Bourdeaux	Bureau d'études	21	21	100%
CC Rhône Crussol	régie	13	13	100%
CC des Gorges de l'Ardèche	ADIL	20	13	65%
<b>Total</b>		<b>158</b>	<b>127</b>	<b>80%</b>

Carte des EPCI ayant répondu au questionnaire



Carte réalisée par l'ADIL 26

## B. Une meilleure connaissance des logements communaux pour les 6 communautés de communes volontaires

L'ensemble des données présentées ci-après sont issues des enquêtes sur les logements communaux traitées par l'ADIL 26. Extraction faite au 23 août 2017 pour le questionnaire de l'ADIL 26 et traitement des questionnaires en régie. Seuls les résultats pour les intercommunalités avec un taux de couverture de 65 % et plus sont détaillés. Lorsque cela est possible les données pour les EPCI de Rhône-Crussol et de Dieulefit-Bourdeaux sont présentées avec celles de l'enquête de l'ADIL 26.

### LA LOCALISATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX

#### CC-Porte de DrômArdèche

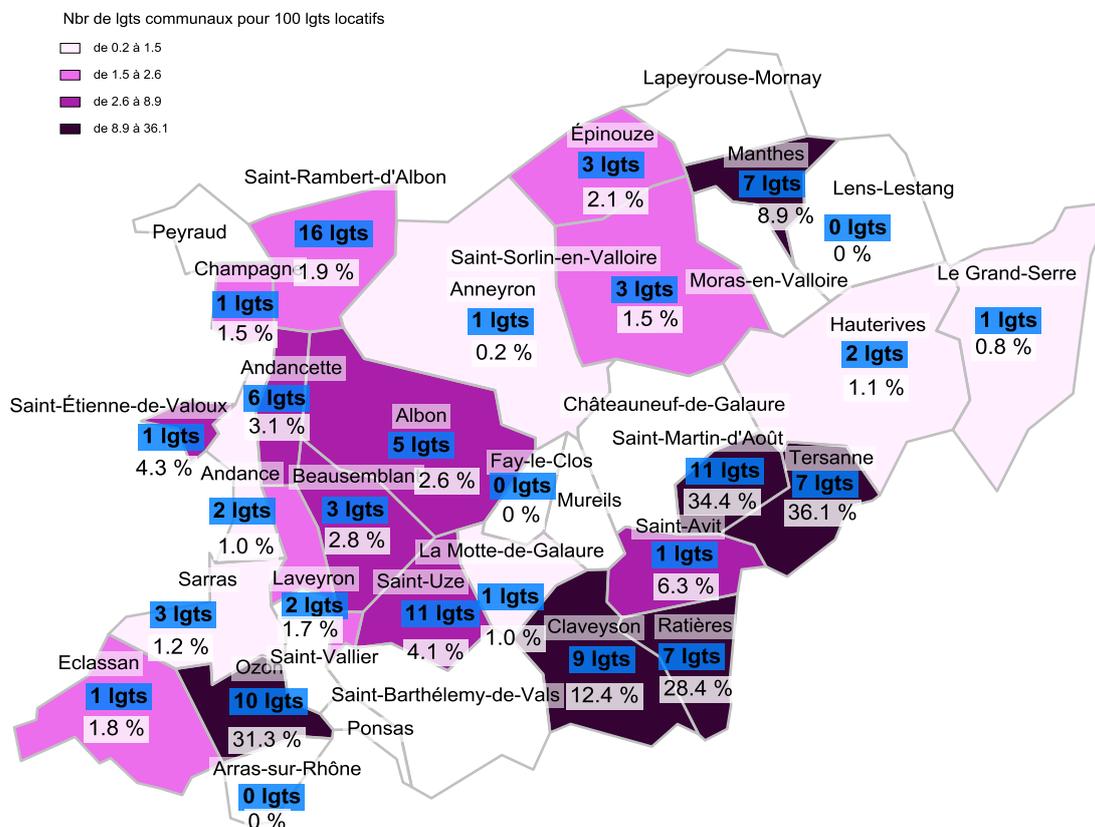
Pour la communauté de communes de Porte de DrômArdèche, 25 des 37 communes ont été enquêtées, soit 67 % des communes du territoire. Pour ces communes le parc communal est de 114 logements (107 renseignés) dont 81 sont conventionnés (134 au total).

La commune de Châteauneuf-de-Galaure avec 23 logements communaux conventionnés totalise le plus grand nombre de logements communaux. Les questionnaires pour ces logements ne sont pas renseignés.

Avec 16 logements communaux, Saint-Rambert-d'Albon est la deuxième commune avec le plus de logements communaux. Ce parc n'est pas conventionné et il ne représente que 2 % du parc locatif de la commune.

Les communes pour lesquels le parc communal représente plus d'un tiers du parc locatif sont : Saint-Martin-d'Aout (34.4 %), Tersanne (36.1 %), et Ozon (31.3 %).

Parc de logements communaux sur la CC-Porte-DrômArdèche



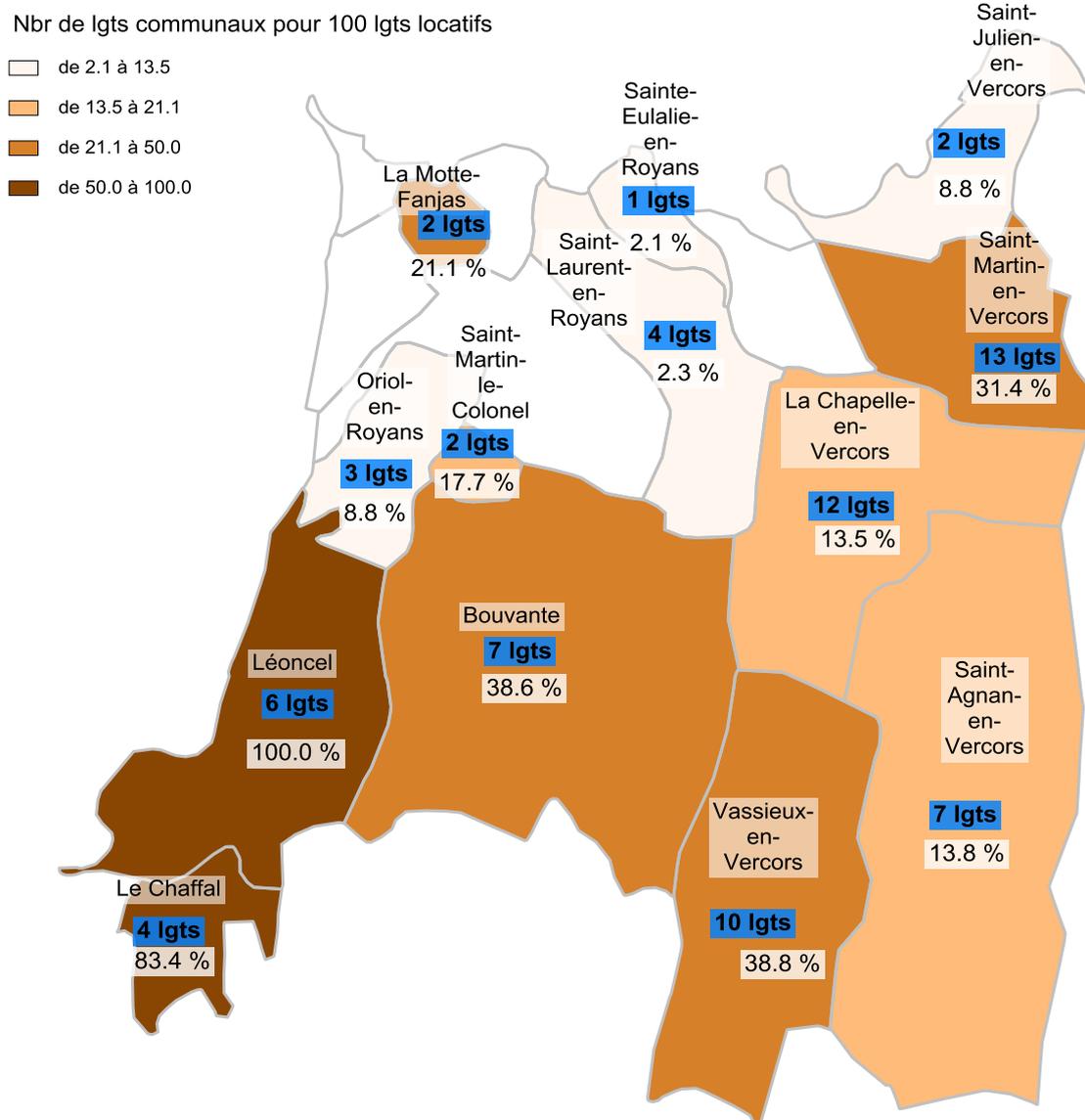
Carte réalisée par l'ADIL 26, source enquête sur les logements communaux, Extraction faite au 23 août 2017

- **CC-Royans-Vercors**

73 logements communaux ont été enquêtés (57 renseignés), 68 sont conventionnés.

Sur les communes de Léoncel et de Le Chaffal le parc communal représente la quasi-totalité de l'offre locative.

**Le parc de logements communaux sur la CC-Royans-Vercors**



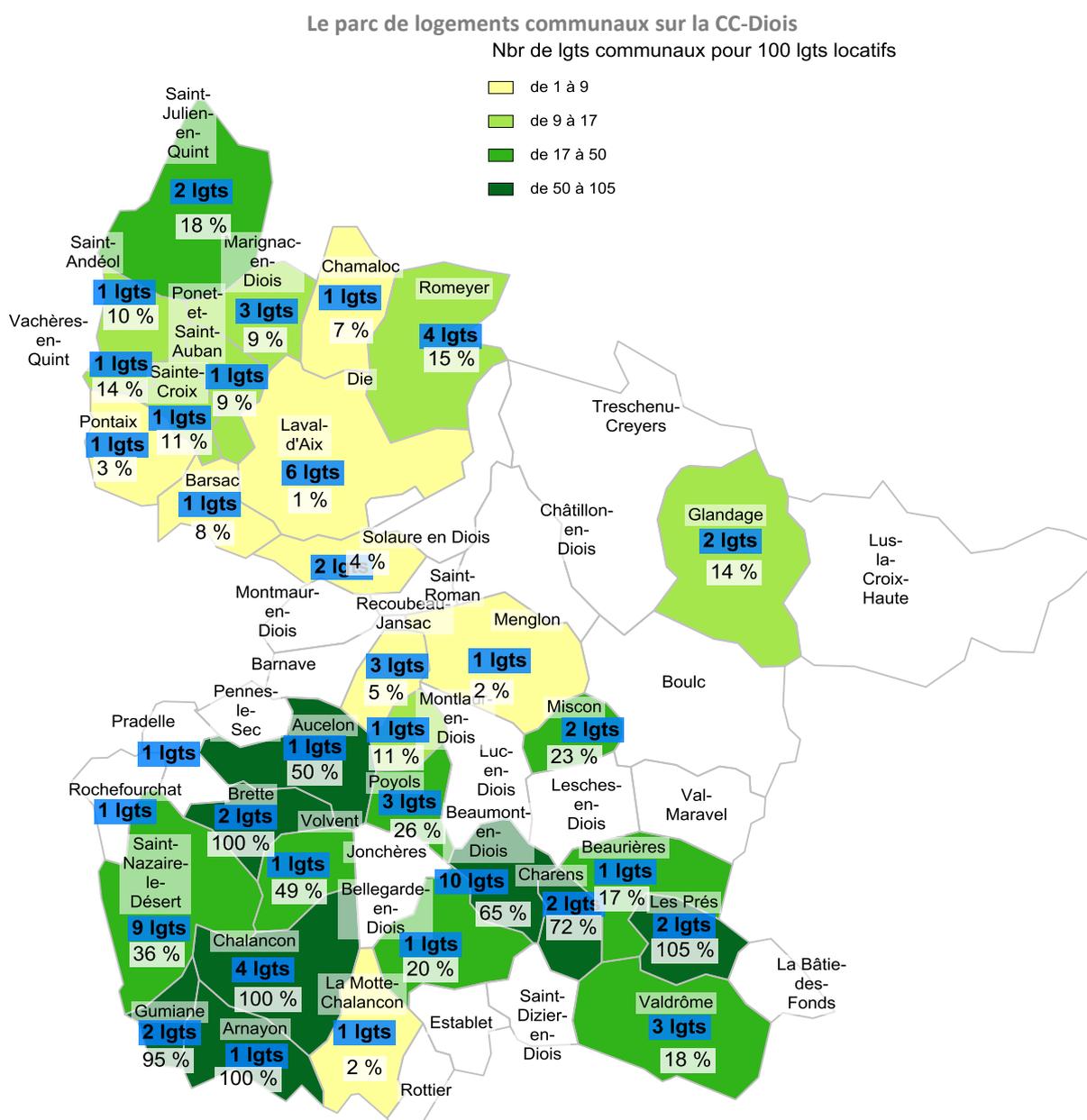
Carte réalisée par l'ADIL 26, source enquête sur les logements communaux, Extraction faite au 23 août 2017

- **CC du Diois**

Les 35 communes (sur 51) ayant répondu au questionnaire totalisent 78 logements communaux. Selon la source de la DDT 26, près de 75 % de ce parc est conventionné, soit 58 logements enquêtés sur 105 dossiers de financements PALULOS enregistrés au premier janvier 2016.

Pour les communes comme Brette, Arnayon, Chalancon, Gumiane, et les Prés, l'offre en logements communaux représente l'intégralité de l'offre locative.

A noter que les communes de Barnave, Boulc, Chatillon-en-Diois, Lus-la-Croix-Haute, Treschenu-Creyers, et Luc-en-Diois n'ont pas répondu au questionnaire bien que d'après la source DDT 26 elles possèdent des logements communaux conventionnés.



Carte réalisée par l'ADIL 26, source enquête sur les logements communaux, Extraction faite au 23 août 2017

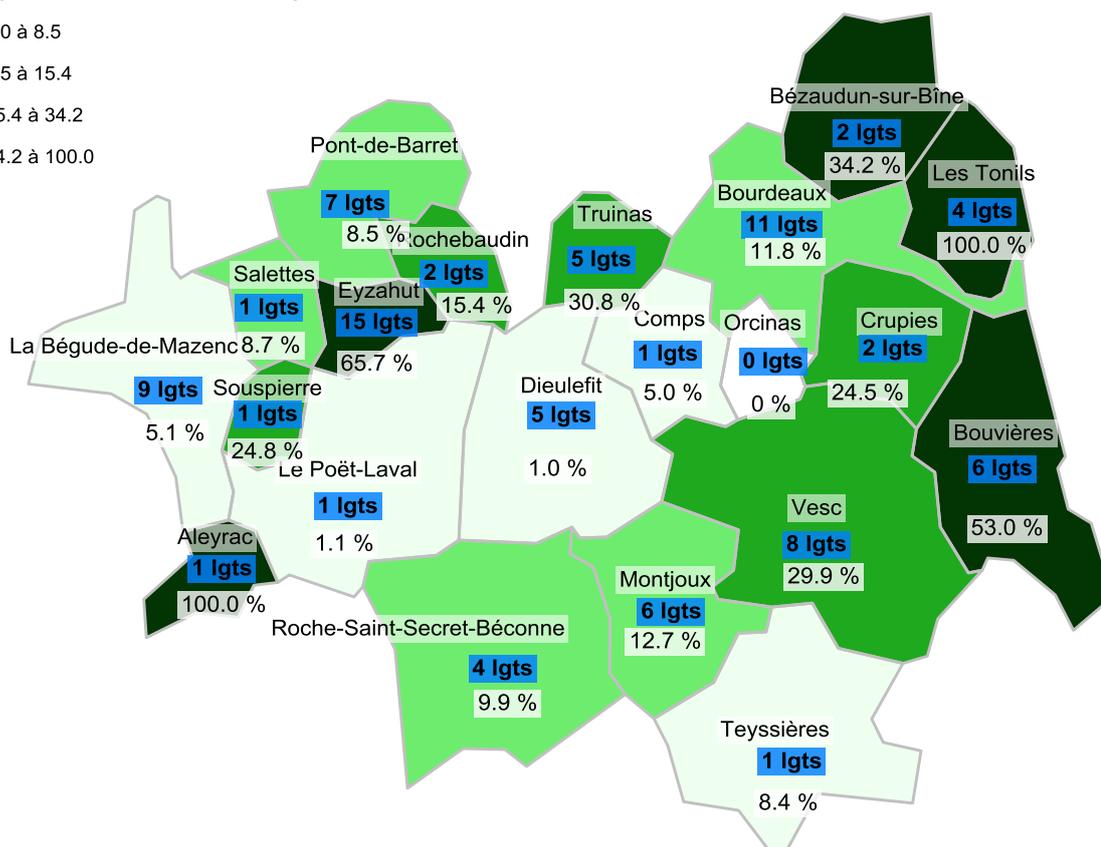
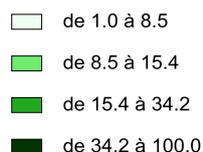
- **CC de Dieulefit-Bourdeaux**

La communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux compte 92 logements communaux plus de la moitié sont conventionnés. La commune d'Eyzahut avec 15 logements communaux représentant plus de deux logements locatifs sur 3 est la mieux dotée.

Le parc communal de Les-Tonils (4 lgts) et d'Aleyrac (1 lgt) constitue l'intégralité de l'offre locative sur ces communes.

**Parc de logements communaux sur la CC de Dieulefit-Bourdeaux**

Nbr de lgts communaux pour 100 lgts locatifs



Carte réalisée par l'ADIL 26, source enquête sur les logements communaux, traitement questionnaire BE

- **CC-Rhône-Crussol**

La communauté de communes de Rhône-Crussol comptabilise 87 logements communaux, 18 sont conventionnés et 8 servent à autre chose que du logement (locaux professionnels).

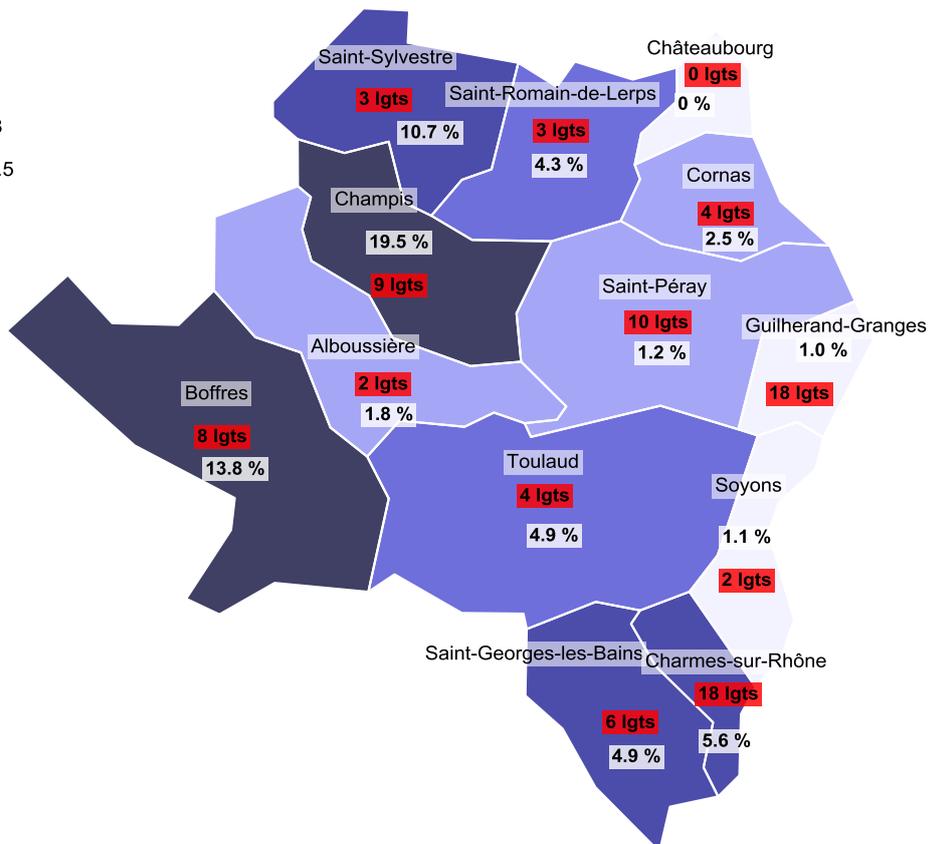
Avec 18 logements communaux chacune, les communes de Guilherand-Granges (1 % du parc locatif) et de Charme-sur-Rhône (5.6 %), totalisent le plus grand nombre de logements de ce type.

Sur Champis un logement locatif sur 5 est un logement communal dont 44 % sont conventionnés.

**Parc de logements communaux sur la CC de Rhône-Crussol**

Nbr de lgts communaux pour 100 lgts locatifs

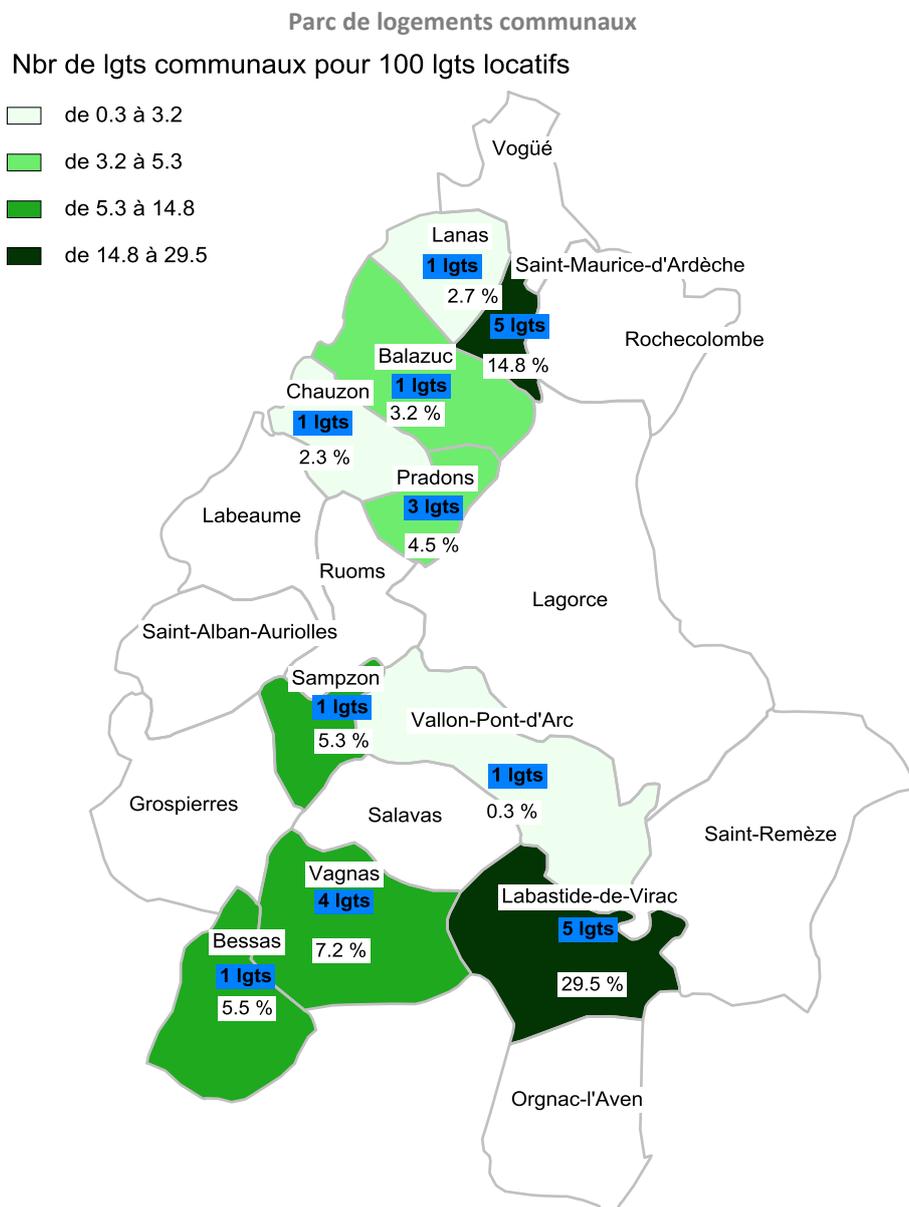
- de 0 à 1.2
- de 1.2 à 4.3
- de 4.3 à 4.9
- de 4.9 à 13.8
- de 13.8 à 19.5



Carte réalisée par l'ADIL 26, source enquête sur les logements communaux, Extraction faite au 23 août 2017

- **CC des Gorges de l'Ardèche**

13 communes sur 20 de la CC des Gorges de l'Ardèche ont répondu au questionnaire. 23 logements ont donc été enquêtés. Les communes de Vallon-Pont-d'Arc, l'Aven-d'Ornac et de Saint-Alban-Auriolles n'ont pas renseigné leur parc ou son intégralité. Pourtant selon la source DDT, elles comportent des logements communaux conventionnés, par exemple Vallon-Pont-d'Arc compte 11 logements conventionnés en 2016 pour seulement 1 logements renseignés dans le questionnaire.



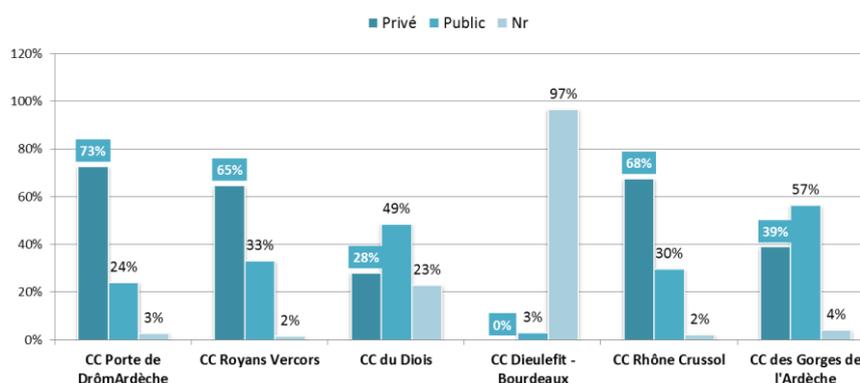
Carte réalisée par l'ADIL 26, source enquête sur les logements communaux, Extraction faite au 23 août 2017

## ■ LE PARC DE LOGEMENTS COMMUNAUX

### 1. DOMAINE PUBLIC OU PRIVE : UNE REPARTITION VARIABLE SELON LES EPCI

Les logements qui appartiennent aux communes sont classés, soit dans le domaine privé, soit dans le domaine public : logements intégrés à un bâtiment ayant une fonction de service public (ex. : école, etc.). La distinction entre ces domaines conditionne le régime juridique applicable à l'opération effectuée par la commune. Un logement appartenant au domaine privé obéit aux règles de droit privé : le contrat de location est généralement un contrat de droit privé. Un logement appartenant au domaine public obéit aux règles du droit administratif et le locataire bénéficie d'un statut protecteur. Le contrat est alors un contrat administratif

A quel domaine les logements communaux appartiennent-ils ?



Source enquête ADIL 26, 444 références dont 6 vides

Les résultats pour la CC de Dieulefit-Bourdeaux sont écartés car l'enquête menée par le bureau d'études ne permet pas d'évaluer réellement à quel domaine appartient le logement.

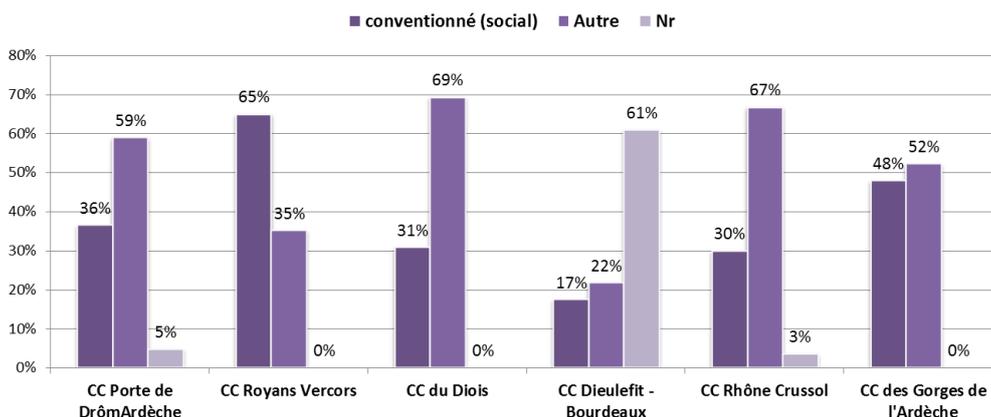
Entre 65 et 73 % des logements communaux appartiennent au domaine privé sauf dans le Diois et les Gorges de l'Ardèche où respectivement près de la moitié et plus appartiennent au domaine public.

Les communes ne savent pas toujours dire à quel domaine appartient leur bien. Cela concerne 7 % des logements enquêtés, soit 25 logements.

### 2. TYPE DE LOCATION : UNE MINORITE DE LOGEMENTS CONVENTIONNES

Les logements communaux peuvent être, soit des logements conventionnés avec l'Etat de type PALULOS, soit des locations de droit privé, soit des locations de tourisme ou des logements de fonction. Ces trois dernières catégories sont regroupées sous la catégorie autres et représente plus de la moitié du parc communal.

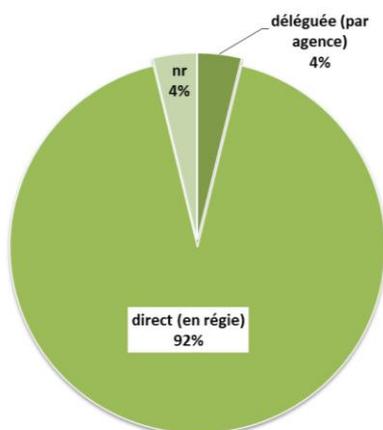
Trois logements sur la CC de Porte de DrômeArdèche et 3 sur la CC du Diois sont déclarés comme de fonction. Les locations de tourisme ne représentent que 6 logements réparties sur le Diois (4 lgts) et le Pays-de-Dieulefit-Bourdeaux (2 lgts).



Source enquête ADIL 26, 444 références dont 64 vides

### 3. LE MODE DE GESTION : DES LOGEMENTS GERES EN DIRECT

#### Mode de gestion des logements communaux



265 références pour 4 EPCI, enquête ADIL 26

La gestion des logements communaux peut soit être réalisée par la commune, soit déléguée. Ce point n'est pas abordé dans le questionnaire réalisé par les communautés de communes de Rhône-Crussol et de Dieulefit-Bourdeaux. Seuls les résultats concernant les 4 EPCI couverts à 65 % et plus par le questionnaire de l'ADIL 26 sont présentés ici.

Près de la totalité des logements sont gérés en direct par la commune (92 %). Seulement 10 logements sur 265 sont confiés à des agences et autant ne sont pas renseignés.

Les communes des 4 EPCI concernés ont donc la capacité de gérer 245 logements.

## LE BATI

### 1. ÂGE DU BATI : UN LOGEMENT SUR DEUX DATE D'AVANT 1970

- Âge du bâti

	âge du bâti						nr	Total
	avant 1915	1915-1949	1950-1969	1970-1989	1990-2000	après 2000		
CC Porte de DrômArdèche	31%	14%	7%	14%	7%	16%	12%	107
CC Royans Vercors	11%	18%	32%	14%	12%	2%	12%	57
CC du Diois	47%	32%	6%	3%	3%	3%	6%	78
CC Rhône Crussol*	0%	0%	0%	3%	14%	57%	25%	87
CC des Gorges de l'Ardèche	30%	17%	26%	4%	13%	4%	4%	23

\* sur Rhône-Crussol c'est l'année de première mise en location qui a été renseignée

Source, enquête lgts communaux traitement ADIL 26, 352références

Pour les communautés de communes de Porte de DrômArdèche, du Diois et des Gorges de l'Ardèche le parc de logement communal est plus ancien. 30 % et plus de ces logements datent d'avant 1915.

Sur la CC du Royans-Vercors, les logements d'avant 1915 sont moins représentés (11 %). Toutefois 60 % du parc date d'avant 1970.

En revanche, sur Rhône-Crussol, le parc est plus récent. 57 % des logements datent d'après 2000 et seulement 3 % des 87 logements sont loués depuis 1970. A noter qu'un logement sur 4 n'a pas été renseigné.

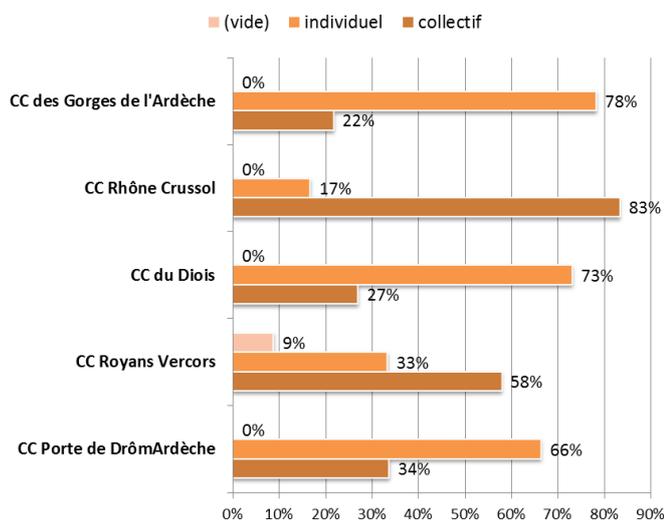
- **Année de conventionnement**

Dans le questionnaire de l'ADIL, l'année de conventionnement des logements concernés est demandée. Le taux de réponse de moins de 20 % ne permet pas d'exploiter cette information de manière fiable.

## 2. TYPE ET TAILLE DU LOGEMENT

- **Une situation contrastée entre Individuel et collectif**

### Typologie des logements communaux

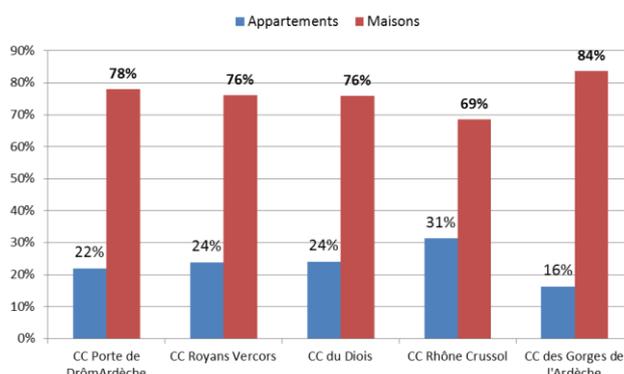


Sur les Gorges de l'Ardèche, la CC du Diois et la CC de Porte de DrômArdèche, la maison individuelle prédomine sur le collectif comme pour l'ensemble des résidences principales (RP).

A l'inverse sur Rhône-Crussol et le Royans-Vercors la part du collectif est plus importante dans le parc communal que pour l'ensemble des RP.

Source enquête ADIL 26, 343 références dont 5 nr.

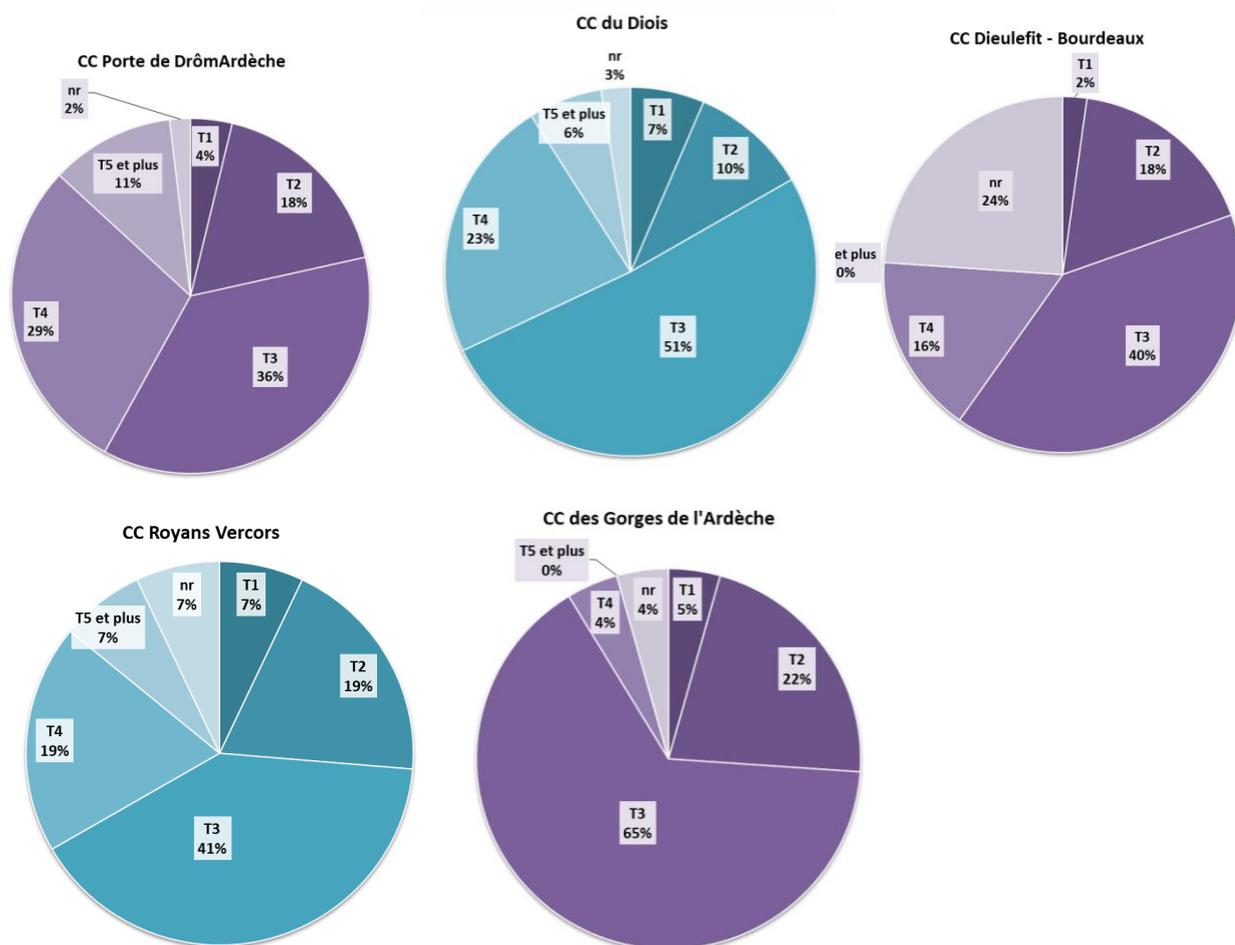
### Typologie des résidences principales



Source INSEE RGP 2014

- La taille des logements : une majorité de T3 et +

Taille des logements communaux par EPCI



Source, enquête logements communaux traitement ADIL 26, 357 références

Pour l'ensemble des EPCI enquêtés, les logements T3 représentent l'offre la plus importante. Par rapport au parc des résidences principales sur ces territoires, les grands logements (T5 et plus) sont peu représentés

Taille des résidences principales

EPCI	% T1 T2		% T3 T4		% T5 et +
	T1	T2	T3	T4	T5 et +
CC Porte de DrômArdèche	7%	7%	47%	47%	45%
CC Royans Vercors	8%	7%	47%	45%	45%
CC du Diois	13%	7%	47%	40%	40%
CC Dieulefit - Bourdeaux	10%	8%	46%	44%	44%
CC Rhône Crussol	9%	7%	46%	45%	45%
CC des Gorges de l'Ardèche	9%	7%	55%	36%	36%

Source INSEE RGP 2014

### 3. SURFACE ET LOYERS MOYENS

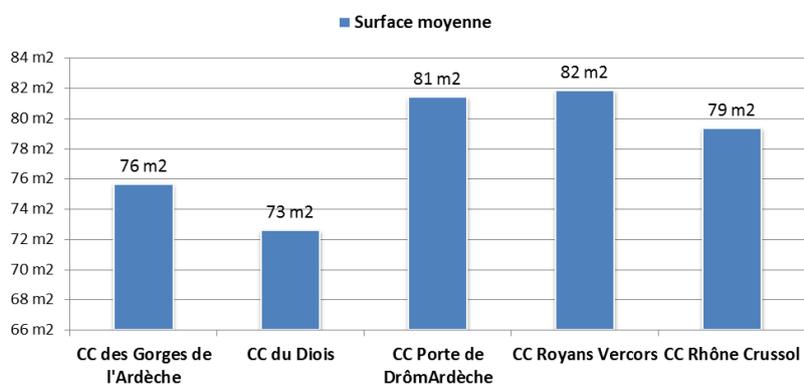
- Des grands logements par rapport au type

Les logements communaux ont dans l'ensemble des grandes surfaces. A noter, les surfaces des typologies moyennes (T3 et 4), sont relativement importantes. L'agencement des appartements est à mettre en lien avec l'âge du bâti.

Surface habitable par typologie de logements

EPCI	Surface habitable (en m <sup>2</sup> ) moyenne						nr	total
	T1	T2	T3	T4	T5 et plus			
CC Porte de DrômArdèche	28 m <sup>2</sup>	62 m <sup>2</sup>	74 m <sup>2</sup>	92 m <sup>2</sup>	126 m <sup>2</sup>	70	81 m <sup>2</sup>	
CC Royans Vercors	32 m <sup>2</sup>	59 m <sup>2</sup>	77 m <sup>2</sup>	111 m <sup>2</sup>	129 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>	82 m <sup>2</sup>	
CC du Diois	41 m <sup>2</sup>	55 m <sup>2</sup>	70 m <sup>2</sup>	86 m <sup>2</sup>	109 m <sup>2</sup>	65 m <sup>2</sup>	73 m <sup>2</sup>	
CC des Gorges de l'Ardèche	0 m <sup>2</sup>	69 m <sup>2</sup>	78 m <sup>2</sup>	80 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>	0	76 m <sup>2</sup>	
<i>Nbr de références</i>	10	37	103	54	18	3	225	
<i>Total lgts enquêtés</i>	14	43	117	61	21	9	265	

Surface habitable moyen



Source, enquête lgts communaux traitement ADIL 26, 297 références

- Des loyers attractifs par rapport au parc privés

Loyers moyens par type de logements

	T1	T2	T3	T4	T5 et plus	nr	Loyer Moyen
CC Porte de DrômArdèche	196 €	294 €	395 €	434 €	491 €	-	395 €
CC Royans Vercors	194 €	268 €	353 €	410 €	489 €	-	343 €
CC du Diois	271 €	288 €	347 €	433 €	470 €	462 €	365 €
CC Dieulefit - Bourdeaux	-	301 €	376 €	480 €	-	400 €	380 €
CC des Gorges de l'Ardèche	380 €	341 €	434 €	375 €	-	-	408 €

Source, enquête lgts communaux traitement ADIL 26, 226 références

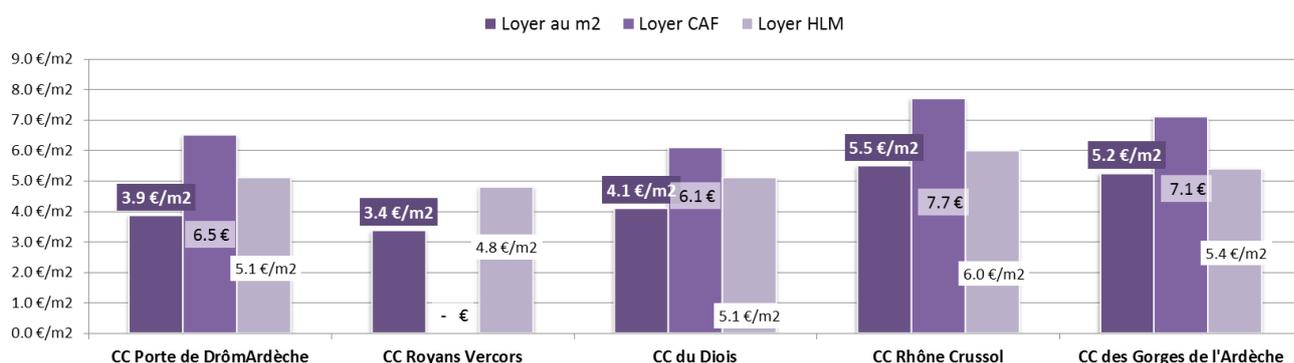
Loyers moyens au mètre carré

	Loyer au m <sup>2</sup>	Loyer CAF*	Loyer HLM
CC Porte de DrômArdèche	3.9 €/m <sup>2</sup>	6.5 €	5.1 €/m <sup>2</sup>
CC Royans Vercors	3.4 €/m <sup>2</sup>	-	4.8 €/m <sup>2</sup>
CC du Diois	4.1 €/m <sup>2</sup>	6.1 €	5.1 €/m <sup>2</sup>
CC Rhône Crussol	5.5 €/m <sup>2</sup>	7.7 €	6.0 €/m <sup>2</sup>
CC des Gorges de l'Ardèche	5.2 €/m <sup>2</sup>	7.1 €	5.4 €/m <sup>2</sup>

\* Allocataires CAF du parc privés

Source, enquête lgts communaux traitement ADIL 26, 226 références

## Loyer moyen au m<sup>2</sup>



Sources enquête ADIL 26, CAF, et RPLS au 1<sup>er</sup> janvier 2016

Le loyer moyen au m<sup>2</sup> est en moyenne plus élevé sur les CC de Rhône-Crussol et Des Gorges de l'Ardèche mais inférieur aux loyers de la CAF ou même du parc HLM. Le parc communal du Royans-Vercors est plus accessible avec un prix moyen au mètre carré de 3.4 € à mettre en lien avec son ancienneté.

Pour Porte de DrômArdèche et le Diois, les niveaux de loyers au mètre carré sont également inférieur à ceux du parc social public.

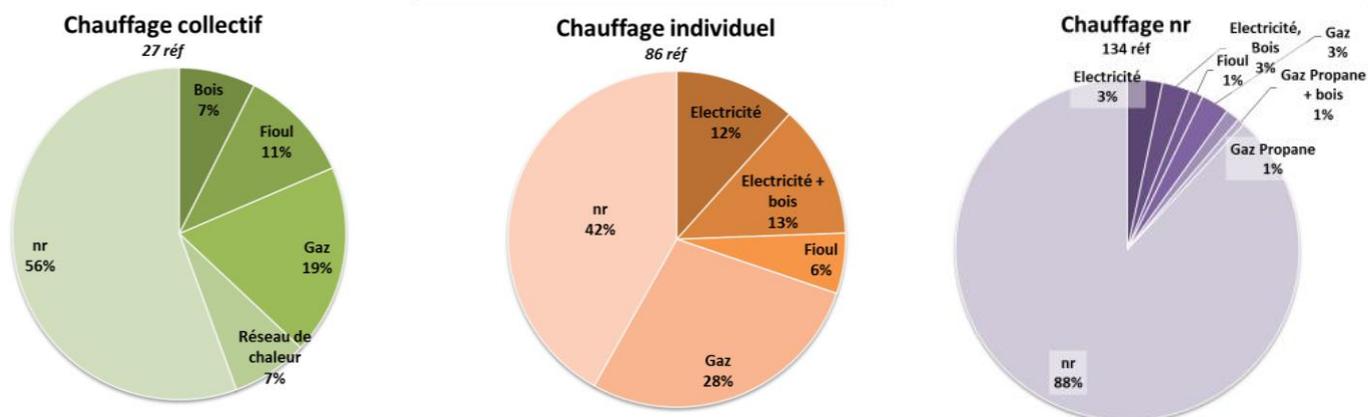
## 4. ENERGIE ET CONFORT

### • Mode et énergie de chauffage

Le questionnaire de l'ADIL 26 demandait le type (individuel ou collectif) et l'énergie de chauffage. 60% des logements enquêtés ne sont pas renseignés, soit 152 logements. De même l'énergie de chauffage de 185 logements n'est pas définie.

Pour les logements renseignés (113 références) : 27 sont au chauffage collectif notamment au Gaz (19 %) et au Fioul (11 %) et 86 ont un chauffage individuel au Gaz (28 %), ou à l'électricité (12 % seul et 13 % avec du bois). A noter encore une fois la part importante de logements non renseignés.

### Type et énergie de chauffage des logements

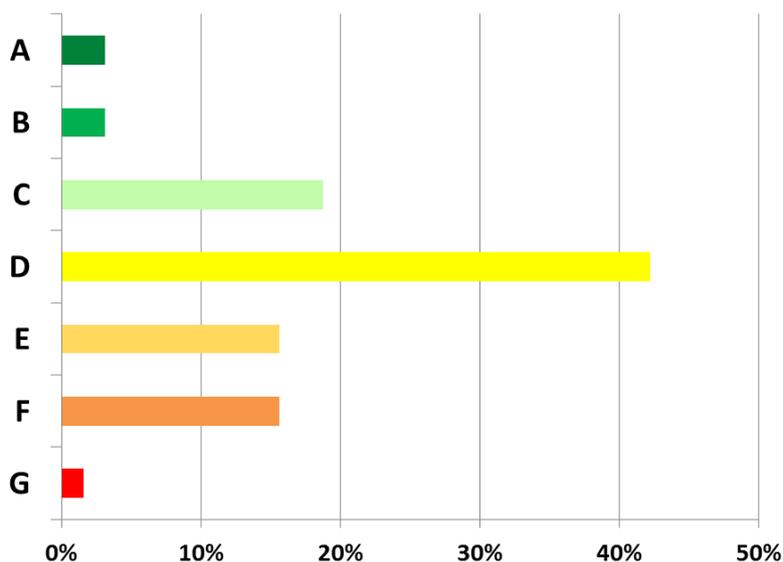


Source, enquête ADIL 26, 247 références hors EPCI de Dieulefit-Bourdeaux et de Rhône-Crussol

- **Diagnostic de performances énergétiques (DPE) : un parc énergivore ?**

Peu de logements ont fait l'objet d'un diagnostic DPE (73 sur 352, soit 20 %). L'étiquette énergie est donc peu renseignée (64 lgts sur 128).

Etiquette énergétique des logements renseignés (64 réf)



Source enquête ADIL 26, 128 références dont 64 renseignées.

Pour les logements renseignés l'étiquette énergie est à mettre en lien avec l'âge du bâti, le type de chauffage et les travaux de rénovation ou de réhabilitation réalisés dans les 5 dernières années.

A noter que plus de 70 % du parc appartient ou est en dessous de la classe D, c'est-à-dire que les logements consomment 151kwh par m<sup>2</sup> et par an et plus. Des travaux de rénovation (isolation des combles, des planchers, de la toiture, nouveau vitrage, etc.) ou le remplacement d'une chaudière peuvent le plus souvent permettre de diminuer de façon notable la consommation énergétique de ce type de logement.

- **L'état des logements : deux tiers du parc est en bon état**

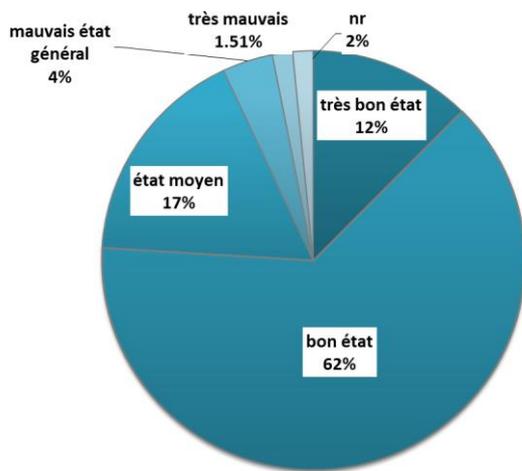
Dans le questionnaire, nous demandions d'évaluer l'état du logement suivant 5 catégories :

- **Très bon état**, le logement est neuf ou vient d'être rénové, il est économe en énergie,
- **Bon état**, le logement est habitable et confortable en l'état,
- **Etat moyen**, pas de dégradations lourdes, le logement répond au strict minimum de confort,
- **Mauvais état général**, de lourds travaux sont à prévoir mais le logement est habitable,
- **Très mauvais**, habitat indigne et dégradé

Qualification de l'état du logement

	très bon état	bon état	état moyen	mauvais état général	très mauvais	nr	total
CC Porte de DrômArdèche	9%	61%	19%	7%	4%	1%	107
CC Royans Vercors	14%	56%	21%	0%	0%	9%	57
CC du Diois	15%	62%	15%	3%	0%	5%	78
CC des Gorges de l'Ardèche	9%	83%	0%	4%	0%	4%	23
Total	12%	62%	17%	4%	2%	2%	265

Source : questionnaire ADIL 26, extraction au 23 août 201, 265 références



Les communes qualifient globalement leur parc en bon état. 14 logements enquêtés sont en mauvais état (10 lgts) ou en très mauvais état (4 lgts). La CC de Porte de DrômArdèche semble particulièrement concerné par ce parc vétuste.

Des travaux d'amélioration de l'habitat sont envisagés pour :

- 40 % des logements en bon état,
- 80 % des logements dans un état moyen,
- 75 % des logements en très mauvais état.

Source : questionnaire ADIL 26, extraction au 23 août 201, 265 références

• **Plus d'un tiers des travaux réalisés ont moins de 5 ans**

**Anciennetés des travaux dernièrement réalisés**

	moins de 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	plus de 15 ans	nr	Total
CC du Diois	28%	29%	12%	10%	21%	78
CC Porte de DrômArdèche	31%	13%	4%	21%	32%	107
CC Royans Vercors	51%	18%	12%	9%	11%	57
CC des Gorges de l'Ardèche	22%	30%	22%	13%	13%	23
Total	34%	20%	9%	14%	22%	265

Source : questionnaire ADIL 26, extraction au 23 août 201, 265 références

206 logements sur 265 enquêtés ont bénéficié de travaux de réhabilitation. Plusieurs volets de travaux sont souvent combinés comme par exemple le rafraichissement intérieur avec le chauffage ou l'électricité ou le changement des fenêtres.

Les travaux les plus réalisés sont dans l'ordre :

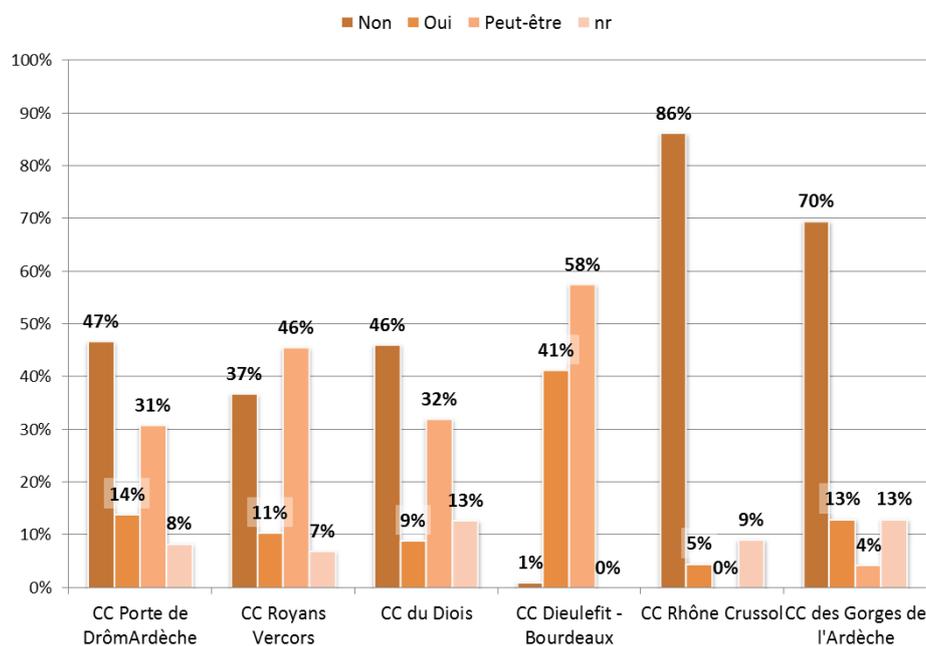
- le rafraichissement intérieur (revêtement sols, murs, plafonds...)
- le chauffage, avec du rafraichissement intérieur (revêtement sols, murs, plafonds...)
- l'isolation des combles, les isolations des murs, toiture, façade, fenêtre, chauffage, électricité, sanitaires, avec du rafraichissement intérieur (revêtement sols, murs, plafonds...)
- enfin l'électricité, les sanitaires et les fenêtres qui sont toujours combinés avec d'autres travaux.

Sur l'EPCI de Rhône-Crussol, 76 % des logements n'ont pas bénéficié de travaux de réhabilitation thermique dans les 5 dernières années. Ce résultat est à mettre en lien avec l'âge du parc de logements communal.

Pour la communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux, les communes ont peut répondu à cette question (60 % de non renseignés). Ainsi la quasi-totalité des logements renseignés a bénéficié de travaux de réhabilitation dans les 5 dernières années. L'enquête sur ce territoire ne demandait pas quel type de travaux a été réalisé.

- **Des intentions importantes de travaux**

La commune projette-t-elle de réaliser des travaux dans les prochaines années ?



Source enquêtes logements communaux traitement ADIL 26, 444 références

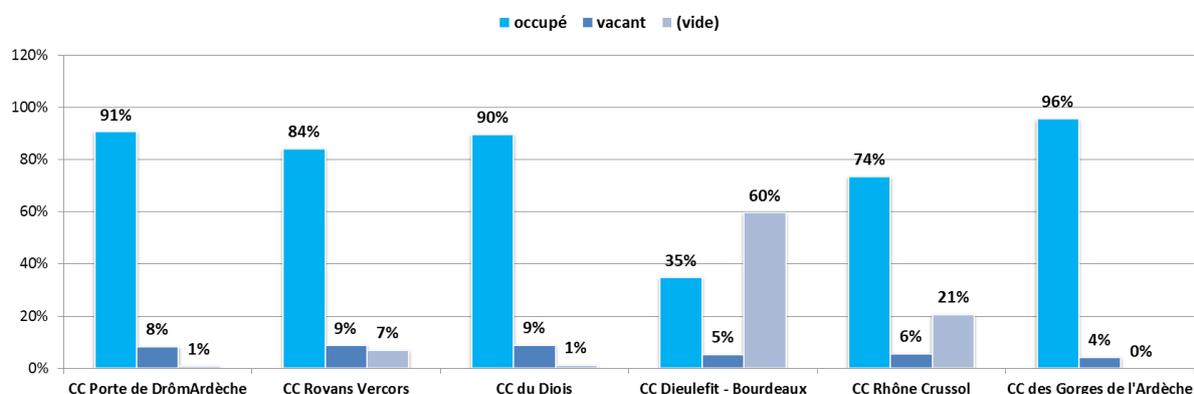
45 % des logements enquêtés ne bénéficieront pas de travaux dans les prochaines années. Ce taux varie selon les territoires. Sur la CC de Rhône-Crussol et des Gorges de l'Ardèche ce taux est respectivement de 86 et 70 %. En revanche sur Dieulefit-Bourdeaux 41 % du parc de logements communaux devrait bénéficier de travaux et 58 % peut-être.

La typologie des travaux envisagés est trop peu renseignée pour présenter les résultats ici.

## ■ L'OCCUPATION

### 1. OCCUPATION : UNE VACANCE EN DESSOUS DES MOYENNES DEPARTEMENTALES

Statut d'occupation des logements communaux



Source : enquête ADIL 26, 444 références

Les logements communaux des EPCI enquêtés connaissent un taux d'occupation élevé de 75 %. Le taux de vacance de 7 % en moyenne est en dessous de celui du parc dans son ensemble pour les mêmes territoires.

A noter, le non renseignement du statut d'occupation pour 60 % des logements communaux de Dieulefit-Bourdeaux.

### 2. DES OCCUPANTS RELATIVEMENT JEUNES

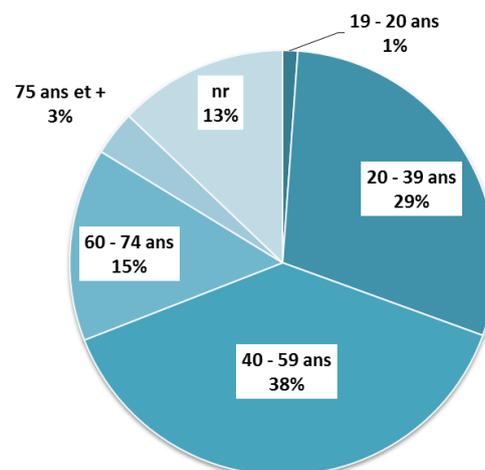
#### • Âge de l'occupant en titre : une occupation diversifiée

Âge du titulaire du bail

	19 - 20 ans	20 - 39 ans	40 - 59 ans	60 - 74 ans	75 ans et +	nr	Total	
CC Porte de DrômArdèche	1%	31%	34%	18%	3%	14%	100%	107
CC Royans Vercors	2%	33%	33%	12%	2%	18%	100%	57
CC du Diois	1%	26%	45%	12%	6%	10%	100%	78
CC des Gorges de l'Ardèche	0%	26%	52%	17%	0%	4%	100%	23
<b>Total</b>	<b>1%</b>	<b>29%</b>	<b>38%</b>	<b>15%</b>	<b>3%</b>	<b>13%</b>	<b>100%</b>	<b>265</b>

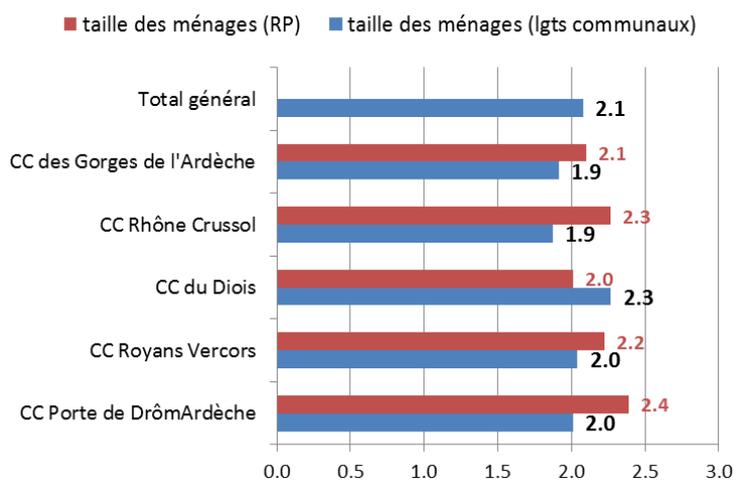
Les ménages constitués (40-59 ans) sont les plus représentés. A noter que 30 % des locataires ont moins de 40 ans et seulement 3 % ont 75 ans et +.

Pour 13 % des logements enquêtés, l'âge de l'occupant en titre n'est pas connu.



Source enquête ADIL 26, 265 références

## • Taille des ménages



Le parc communal de la CC du Diois accueille de plus grands ménages que l'ensemble du parc des résidences principales.

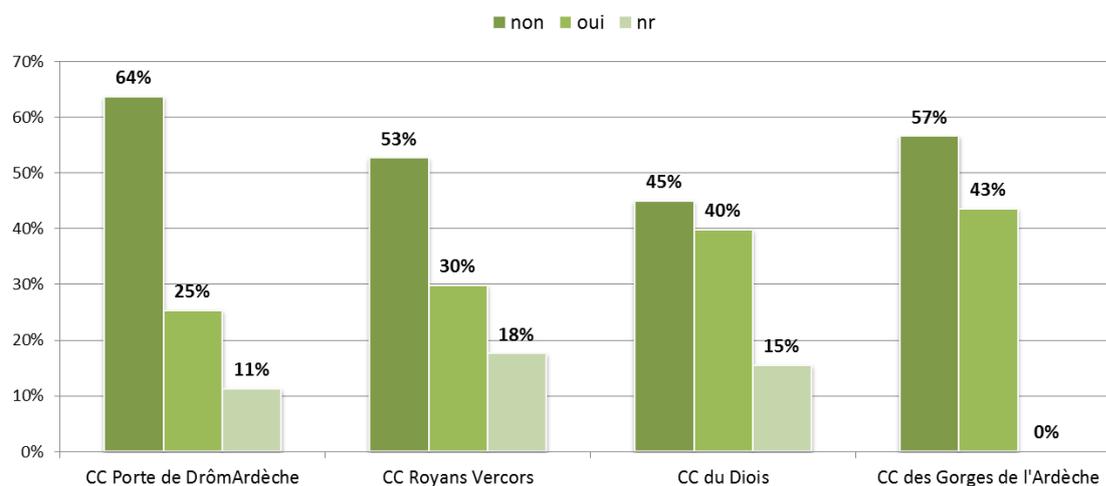
A l'inverse, pour les autres EPCI, la taille des ménages du parc communal est inférieure à celui de l'ensemble des résidences principales.

Sources : enquêtes logements communaux traitement ADIL 26 235 références, INSEE RGP 214

## • Un tiers des ménages avec enfant

55 % des logements enquêtés sont occupés par des personnes seules ou en couples sans enfants. Un tiers accueillent des ménages avec enfant(s) et 13 % ne sont pas renseignés sur ce point.

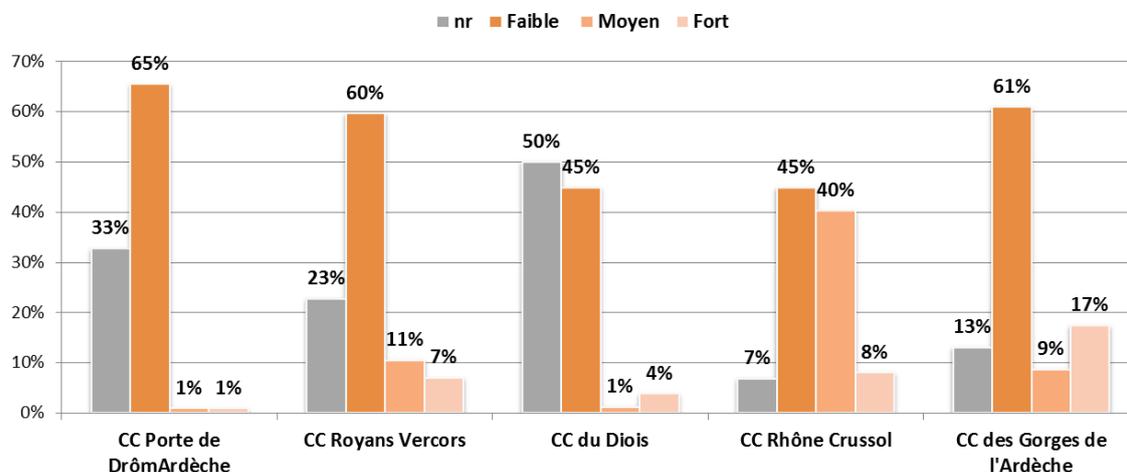
### Présence d'enfant(s) dans le logement



Source : enquête ADIL 26, 265 références

### 3. UN FAIBLE TURN – OVER

Turn-over dans les logements



Source : enquête ADIL 26, 352 références

Pour appréhender la durée moyenne d'occupation et donc le turn-over d'un logement, nous avons retenu les catégories suivantes :

- Fort : durée d'occupation de moins d'un an par locataire
- Moyen : durée d'occupation de un à deux ans par locataire
- Faible : durée d'occupation trois ans et plus par locataire

Les communautés de communes du Royans-vercors, Rhône-Crussol et des Gorges de l'Ardèche connaissent un turn-over moyen et fort plus important. La présence de travailleurs saisonniers sur ces territoires peut expliquer cela.

Pour la CC du Diois, un logement sur deux n'est pas renseigné. On ne peut donc pas analyser le taux de renouvellement des locataires.

Sur la CC de Porte de DrômArdèche, le taux de rotation est faible pour deux logements sur trois.

### 4. PEU DE PROBLEMES RENCONTRES AVEC LES LOCATAIRES

60 % des 265 logements renseignés n'ont jamais fait l'objet de problème avec les locataires, 26 % parfois et seulement 2 % souvent. Les problèmes rencontrés sont renseignés pour seulement 30 logements. 71 % des problèmes sont liés à des retards de loyers ou des impayés. Les autres problèmes relevés sont : la gestion locative (APL et bail), les troubles du voisinage et les demandes de travaux notamment d'isolation.

Le faible turn-over peut expliquer le fait que les problèmes de gestion ne soient que marginaux.

## C. Profils des parcs de logements communaux pour les 6 EPCI volontaires

Pour les EPCI volontaires nous pouvons retenir les points suivants :

- La CC de Porte-de-Drôme-Ardèche

Le parc de logements communaux peut représenter pour les communes du territoire jusqu'à un tiers de l'offre locative. Près de deux tiers de ces logements sont conventionnés. Avec 31 % des logements datant d'avant 1915, ce parc est relativement ancien mais a bénéficié de travaux de réhabilitation dans les 5 dernières années. A noter que malgré le bon état général des logements communaux, 7 sont en très mauvais état. 65 % des occupants ont moins de 60 ans et sont dans leur logement depuis plus de deux ans.

- La CC du Royans-Vercors

Les logements communaux peuvent représenter la totalité de l'offre locative sur certaines communes de ce territoire. Cette offre locative avec un loyer moyen de 3.4 €/m<sup>2</sup> est très accessible. Les logements de type 2 ou 3 majoritairement en collectif représentent près d'un tiers du parc communal. Deux logements sur trois datent d'avant 1970. Devant le vieillissement du parc, un logement sur deux a bénéficié de travaux de réhabilitation dans les 5 dernières années et les communes projettent encore d'en faire.

- La CC du Diois

Presque toutes les communes de ce territoire ont des logements communaux. Près de 30 % de ces logements appartiennent au domaine privé. Ce parc de logements date essentiellement d'avant 1950. Une partie importante du parc a fait l'objet de travaux de réhabilitation dans les 10 dernières années. Ainsi, il est globalement en bon état. 73 % est constitué de logements individuels de type 3 ou 4 (74 %). Le loyer moyen de 4.1 €/m<sup>2</sup> est inférieur à celui du parc HLM. La taille moyenne des ménages occupants de 2.3 témoignent du caractère familial du parc communal.

- La CC de Dieulefit-Bourdeaux

L'enquête menée sur la communauté de communes n'a pas suivi une trame précise. Sa comparaison avec les données des autres territoires n'est donc que partielle. Toutefois, nous pouvons retenir l'importance du parc communal qui représente 8 % du parc locatif. Pour un T3 le loyer moyen est de 340€ par mois.

- La CC de Rhône-Crussol : le parc de logements communaux ne représente que 2 % du parc locatif. Les logements à 83 % en collectif ont une surface moyenne de 79 m<sup>2</sup> et un prix au mètre carré de 5.5 € inférieur à celui du parc social public (6 €/m<sup>2</sup>).
- La CC des Gorges de l'Ardèche

23 logements communaux ont été dénombrés par l'enquête de l'ADIL 26 et la DDT 07 compte 29 conventionnés. Le nombre de logements de ce type est donc limité et représente moins de 2 % du parc locatif sauf pour certaines communes comme Labastide-de-Virac où les logements communaux représentent près de 30 % du parc locatif. Plus des 2 tiers du parc communal sont des T3 en individuel (78 %) avec un loyer de 434 € au-dessus de la moyenne. Il y a peu de petits logements alors que le PLH de ce territoire a identifié une forte demande pour ce type de bien. 83 % des logements sont en bon état. Les communes ne projettent pas de réaliser des travaux dans les prochaines années. Un occupant sur deux à entre 40 et 59 ans. A noter que 17 % des logements connaissent une forte rotation des locataires. Cela est peut-être à mettre en lien avec la présence de travailleurs saisonniers.

## D. Conclusion et Perspectives

### ▪ LE PARC COMMUNAL : UN ENJEU COLLECTIF

Le parc de logements communal représente un enjeu notamment pour les territoires ruraux où les opérateurs du logement, notamment social, n'interviennent pas facilement. La connaissance de ce parc est importante pour l'élaboration des politiques publiques en faveur de l'amélioration de sa qualité et de son adaptation à la demande.

### ▪ LES LIMITES ET AMELIORATIONS DU QUESTIONNAIRE

Après cette première phase d'enquête, des limites apparaissent :

- La longueur du questionnaire a pu décourager certaines communes. De même que le fait de faire un questionnaire par logement. Pour la deuxième phase d'enquête, un questionnaire allégé sera constitué.
- La qualité des réponses notamment pour les questions ouvertes est hétérogène. Pour la deuxième vague d'enquête, nous privilégierons les questions fermées.
- Les communes n'ont pas toutes la capacité de renseigner le questionnaire, soit par manque de moyens humains, soit par manque d'informations sur leur parc de logements. Un accompagnement des communes peut être envisagé.
- Après l'envoi du questionnaire, la relance des communes est indispensable pour atteindre un taux de réponse suffisant. C'est pourquoi pour cette première vague d'enquête, nous nous sommes limités aux territoires volontaires.

### ▪ LA DEUXIEME VAGUE D'ENQUETE

Suite à cette première vague de collecte, l'ADIL 26 envisage de poursuivre l'enquête sur le parc des logements communaux avec les territoires les plus motivés par cette thématique.

Egalement, une formation sur les logements communaux « droits associés et mode de gestion » à destination des communes est proposée par l'ADIL 26. La première session aura lieu le 20 novembre 2017 dans les locaux de l'ADIL 26.

## ■ QUESTIONNAIRE EN LIGNE DE L'ADIL 26

Questionnaire sur les logements communaux

<https://docs.google.com/forms/d/1fSe1lilCaRoJAXClfzLswrHEU4...>

### Questionnaire sur les logements communaux

La mission d'observation de l'ADIL 26 en lien avec les EPCI lance une enquête sur les logements communaux. En effet ce parc représentant plus de 2500 logements en Drôme et Ardèche est très mal connu.

Si votre commune est concernée, Merci de remplir ce questionnaire en ligne pour chacun de vos logements. Cela vous prendra moins de cinq minutes par logement.

Il faut aller jusqu'au bout du questionnaire pour le valider. Il n'est pas obligatoire de répondre à toutes les questions.



### observation habitat

1. Date de renseignement du questionnaire

Example: 15 December 2012

### Coordonnées

2. Nom de la personne renseignant le questionnaire

### Coordonnées de la Commune

3. Nom de la commune

4. Code Postal de la commune

5. Adresse mail de la personne renseignant le questionnaire :

6. Combien de logements communaux possédez-vous?

### Adresse du logement

7. **Code de la parcelle cadastrale du bâtiment**

---

8. **Adresse du logement ( n°, rue/av/imp, complément)**

---

9. **Nom de la commune**

---

10. **Code postal de la commune**

---

## Le logement communal

Une fiche par logement

11. **Le logement fait partie du domaine ?**

*Mark only one oval.*

- Public  
 Privé  
 ne sais pas

12. **Type de location**

*Mark only one oval.*

- de fonction  
 de tourisme  
 conventionné (social)  
 Autre

13. **Si logement conventionné :**

*Mark only one oval.*

- Moins de 15 ans  
 Plus de 15 ans

14. **Si logement conventionné, précisez l'année de conventionnement ?**

---

15. **Quel est le mode de gestion du logement ?**

*Mark only one oval.*

- direct (en régie)  
 déléguée (par agence)

16. Si déléguée, à quel organisme?

\_\_\_\_\_

17. Envisagez vous de déléguer la gestion du logement ?

Mark only one oval.

- oui  
 non  
 ne sais pas

18. Y a-t-il d'autres problèmes avec vos locataires sur cette période ?

Mark only one oval.

- jamais  
 parfois  
 souvent

### Occupation du logement (résidences principales uniquement)

19. Le logement est :

Mark only one oval.

- occupé  
 vacant

20. Si logement vacant depuis quelle année?

\_\_\_\_\_

21. Année du bail en cours ?

\_\_\_\_\_

22. Si le logement est occupé, quel est le nombre d'occupants ?

Mark only one oval.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Nbr de personnes dans le logement	<input type="radio"/>	et plus									

**23. Age de la personne signataire du bail ?***Mark only one oval.*

- 19 - 20 ans  
 20 - 39 ans  
 40 - 59 ans  
 60 - 74 ans  
 75 ans et +

**24. Le locataire perçoit-il une aide au logement (AL ou APL)?***Mark only one oval.*

- oui  
 non  
 ne sais pas

**25. Présence d'enfants dans le ménage***Mark only one oval.*

- oui  
 non

**26. Si oui, combien d'enfants ?**

---

**27. Si ce logement est loué depuis plus de 10 ans, combien de locataires différent avez-vous eu depuis 10 ans ? (logement ordinaire)**

---

**28. Y-a-t-il eu des impayés sur cette période ?***Mark only one oval.*

- Non  
 Oui  
 Peut-être

**29. Si oui, sont-ils :***Mark only one oval.*

- récent mais sans procédure  
 en cours de procédure  
 soldés

**30. Quel type de problème ?**

---

**Caractéristiques du logement**

**31. Type de logement**

*Mark only one oval.*

- individuel  
 collectif

**32. Si collectif, n° d'étage**

*Mark only one oval.*

- RDC  
 1  
 2  
 3  
 4  
 5  
 6  
 7  
 8  
 9  
 10 et plus

**33. Taille du logement**

*Mark only one oval.*

- T1  
 T2  
 T3  
 T4  
 T5 et plus

**34. Surface habitable (en m<sup>2</sup>)**

---

**35. Annexes au logement**

*Tick all that apply.*

- Balcon/terrasse  
 Cave  
 Garage  
 Jardin

**36. Loyer mensuel (en €)**

---

**37. Quel est l'âge du bâti**

*Mark only one oval.*

- avant 1915
- 1915-1949
- 1950-1969
- 1970-1989
- 1990-2000
- après 2000

**38. Type de chauffage**

*Tick all that apply.*

- Individuel
- Collectif
- Gaz
- Gaz propane
- Electricité
- Fioul
- Bois
- Réseau de chaleur

**39. Production d'eau chaude**

*Mark only one oval.*

- Oui
- non

**40. Le logement a-t-il fait l'objet d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) pour le bail en cours ?**

*Tick all that apply.*

- Oui
- Non

**41. Si oui quelle est la classe DPE du logement?**

*Mark only one oval.*

- A
- B
- C
- D
- E
- F
- G

**42. Comment qualifiez-vous l'état du logement ?***Mark only one oval.*

- très bon état, le logement est neuf ou vient d'être rénové, il est économe en énergie
- bon état, le logement est habitable et confortable en l'état
- état moyen, pas de dégradations lourdes, le logement répond au strict minimum de confort
- mauvais état général, de lourds travaux sont à prévoir mais le logement est habitable
- très mauvais, habitat indigne et dégradé

**43. Ce logement a-t-il fait l'objet de travaux de réhabilitation au cours des périodes suivantes ?***Mark only one oval.*

- Moins de 5 ans
- 5 à 10 ans
- 10 à 15 ans
- plus de 15 ans

**44. Si oui lesquels ?***Tick all that apply.*

- isolation des combles
- isolations des murs
- toiture
- façade
- fenêtre
- chauffage
- électricité
- sanitaires
- rafraîchissement intérieur (revêtement sols, murs, plafonds...)

**45. La commune projette-elle de réaliser des travaux dans les 5 ans à venir ?***Mark only one oval.*

- Oui
- Peut-être
- Non

**46. Si oui, quels types de travaux ?**

*Tick all that apply.*

- isolation toiture
- isolation mur
- toiture
- façade
- fenêtre
- chauffage
- sanitaire
- électricité
- rafraîchissement intérieur (revêtement sols, murs, plafonds...)

**47. Le logement est-il accessible aux personnes handicapées ?**

*Mark only one oval.*

- Oui
- Non

**48. Si non, des travaux d'adaptation sont-ils prévus ? Si oui sur quelle partie du logement ?**

*Tick all that apply.*

- Oui
- accès au logement
- Salle d'eau
- Pièces de vie
- Parties communes
- Autre
- Non

---

Powered by  
 Google Forms

■ **QUESTIONNAIRE DE LA CC DE RHONE-CRUSSOL**

## Enquête sur le logement communal

La politique du logement influe sur tous les aspects du développement d'une commune : économie, accueil de nouveaux habitants, vie sociale, services, dynamisme du centre-bourg, environnement, urbanisme.

Certaines communes ont choisi d'agir directement en louant des logements. Ce parc communal représente un atout pour le territoire mais il pourrait bénéficier dans certains cas de dispositifs ou d'actions visant à l'améliorer : conventionnement, mobilisation du parc vacant, travaux d'économie d'énergie etc...

Afin de réaliser un état des lieux des logements communaux sur la CCRC, vous voudrez bien remplir le questionnaire ci-dessous et de nous le **retourner avant le vendredi 28 février**

### **Logement n°1 : Adresse :**

Type de bien	<input type="checkbox"/> Appartement <input type="checkbox"/> Maison
Année de première mise en location	
Surface habitable	m <sup>2</sup>
Surface des annexes (hors jardins, cours et garages)	m <sup>2</sup>
Loyer mensuel	€
Charges mensuelles	€
S'agit-il d'un logement social aidé par l'Etat ? ( <i>dans ce cas, une convention a dû être signée</i> )	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le logement fait-il partie du domaine public ou privé de la commune ? ( <i>domaine public si situé dans l'enceinte de l'école ou de la mairie par exemple</i> )	<input type="checkbox"/> Domaine public <input type="checkbox"/> Domaine privé
Nombre de personnes occupant le logement ( <i>précisez si logement vacant</i> )	
Le turn over des locataires est-il	<input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> moyen <input type="checkbox"/> Fort
Quelle est la durée moyenne de location?	
Étiquette énergie du logement	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G
Ce logement a-t-il fait l'objet de travaux de réhabilitation thermique (isolation, chauffage) au cours des 5 dernières années?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
La commune projette-t-elle de faire réaliser des travaux de réhabilitation thermique (isolation, chauffage) en 2015 ou 2016 pour ce logement ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

